



SYNDICAT NATIONAL
**GUIDES DE
MONTAGNE**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 30 novembre 2020

Le Premier ministre réunit les acteurs de la montagne lundi 30 novembre

Le Premier Ministre a mis en avant la prévention, les Moniteurs de ski et les Guides de montagne ont répondu sécurité !

Lundi 30 novembre, le Premier Ministre, en présence de plusieurs membres du Gouvernement a réuni les principaux élus et professionnels de la Montagne. Éric Brèche (Président) y représentait le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français. Christian Jacquier (Président) y représentait le Syndicat National des Guides de Montagne.

Cette réunion faisait suite aux annonces de fermeture des stations de ski par le Président de la République lors de son allocution du 24 novembre, allocution à l'origine de la stupéfaction et l'incompréhension de tous les acteurs de la montagne, le Premier Ministre s'étant engagé quelques jours plus tôt, à ne statuer définitivement que mi-décembre.

D'une voix unanime, la méthode et cette décision ont été condamnées. En conséquence, solidairement avec tous les acteurs de la montagne, les moniteurs et guides réaffirment leur demande d'ouvrir les remontées mécaniques dès le 19 décembre, début des vacances de Noël.

Pour autant, malgré l'appel de tous les intervenants, le Premier ministre a confirmé la volonté de maintenir la fermeture des remontées mécaniques afin de prévenir les risques sanitaires.

Dans ce contexte où personne ne maîtrise la crise sanitaire, **les professionnels des sports de montagne ont fortement insisté sur la nécessité de garantir la sécurité des pratiquants dans l'environnement spécifique qu'est la montagne.**

La fermeture des remontées mécaniques induit une absence de sécurisation et par conséquent, une hausse accrue des risques pour les pratiquants (secours, avalanches, accidents, ...).

En conséquence, les deux syndicats ont demandé que soit clarifiées au plus vite les conditions dans lesquelles le public présent, adulte comme mineur, pourrait faire appel aux

professionnels de l'encadrement, considérant que l'encadrement des pratiques par des professionnels formés apporte une réelle garantie primordiale en termes de sécurité.

D'autre part, les guides comme les moniteurs entendent pouvoir intervenir dans les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux autres sports de plein air et qui sont autorisées par le Ministère des Sports et cela dans le respect des règles de distanciation sociales et des protocoles sanitaires stricts.

Par ailleurs, les professionnels de la montagne ont souligné la nécessité de prévoir la compensation des pertes d'activité au travers de :

- **la mise en place d'aides financières** adaptées au statut de ces professionnels, travailleur indépendant,
- **la prise en compte des spécificités** relatives aux écoles de ski et aux bureaux des guides ainsi qu'à leurs salariés (fonds de solidarité, activité partielle pour les salariés).

Ils saluent la création d'un dispositif spécifique pour les exploitants de remontées mécaniques afin de couvrir leurs charges fixes et le maintien de l'activité partielle au plus haut niveau.

Éric Brèche, président du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français, a déclaré que si « nous avons bien compris le discours sur la prévention, il ne faudrait pas que la prévention dure tout l'hiver et que la montagne soit sacrifiée par rapport aux autres industries ».

Enfin, à sa demande de programmer des réunions de revoyure régulières en vue d'assurer une ouverture des remontées mécaniques la plus rapide possible, le Premier ministre a proposé une nouvelle rencontre le 11 décembre prochain.

Éric Brèche
Président
Syndicat National
des Moniteurs du Ski Français

Christian Jacquier
Président
Syndicat National
des Guides de montagne.

Contact presse SNMSF : DZ Conseil
Déborah Zeitoun
06 59 94 78 61